

Crise Covid : Le secteur de la beauté : un secteur à bout de souffle subissant toujours ces vagues successives.

L'Uneb (Union Nationale de l'Esthétique et du Bien-Être) a sondé ses instituts sur leur situation actuelle face à la crise Covid. 378 instituts et centres de beauté ont répondu à l'enquête. Le secteur est et a été touché comme beaucoup par l'infection directe ou les mises en quarantaine successives. 40% des gérants sont ou ont été concernés ces dernières semaines. Ce chiffre monte à 62% quant au personnel concerné. Ces situations ont donc fortement bouleversé l'organisation de travail de ces derniers et ont aujourd'hui un impact indubitable sur leur chiffre d'affaires ! Il est temps que cette crise s'arrête car la capacité de résistance du secteur est mise en danger. L'Uneb réclame également la prolongation des aides au secteur au-delà du mois de mars vu l'état économique du terrain.

L'Uneb vient de finaliser une enquête sur son secteur analysant l'impact toujours bien présent de la crise Covid et surtout de l'explosion des infections dues au variant Omicron dans toute la société. 4 gérants sur 10 déclarent avoir soit contracté directement l'infection soit d'avoir été contraint de se mettre en quarantaine comme personne contact. Le pourcentage est encore plus élevé quand il s'agit du personnel salarié de ces instituts, pas moins de 62% d'entre eux ont été écartés temporairement de leur travail.

Face à cette pénurie de « bras », 40 % des salons de beauté et instituts ont dû purement et simplement fermer leurs portes durant cette période (principalement ceux n'ayant pas de personnel), 20% se sont réorganisés en déplaçant tous les rendez-vous et 15% ayant du personnel ont pu continuer l'activité à moindre volume avec le personnel encore disponible.

Quant à la gestion du personnel, un professionnel sur quatre nous confesse que cela a été un véritable casse-tête pour arriver à réorganiser l'activité.

Plus de 75% d'entre eux s'accordent pour constater que ces fermetures ou réorganisations ont eu un impact certain sur leur chiffre d'affaires. Un institut sur deux considère que l'impact financier est de l'ordre de 30 à 50% de leur chiffre d'affaires !

Manifestement, les salons et instituts gérant du personnel s'en sortent un peu mieux, ce qui est logique vu que l'activité n'a pas été purement stoppée. Ils constatent tous un impact direct sur leur chiffre d'affaires mais de l'ordre de 10 à 30%.

Pour 38% d'entre eux, c'est d'abord la baisse de clientèle et donc de rendez-vous qui en est la 1ère explication, viennent ensuite comme autres phénomènes, le constat que la clientèle reste fidèle mais consomme moins et a tendance à espacer davantage leur rendez-vous.

Tous s'accordent pour constater une année 2021 faible en termes d'activité et chiffre d'affaires et actent une baisse certaine de leur business entre 30 et 50% par rapport à l'année de référence 2019. 62% du panel interrogé ont toujours peur de l'avenir et ne savent pas comment les choses vont évoluer. Ils considèrent que leur capacité de résistance faiblit très fortement vu la durée de la crise. Laurence Wuydens, Présidente de l'Uneb, demande au Gouvernement la prolongation des aides au secteur et particulièrement le maintien au-delà du mois de mars du droit passerelle de relance car nombre de professionnels du secteur sont encore pleinement touchés par l'impact Covid.

A propos de l'Uneb

L'Uneb, ou Union Nationale de l'Esthétique et du Bien-être, est la seule fédération francophone officielle siégeant en Commission paritaire 314. C'est une organisation professionnelle à but scientifique belge dont l'objectif est d'aider les professionnels du secteur de la beauté durant toutes les phases de leur vie professionnelle. L'Uneb a pour but de protéger et faciliter le développement des activités professionnelles de ses membres, de les aider dans l'exercice de leur profession et de sauvegarder leurs intérêts professionnels. Elle représente, à ce titre, le patronat du secteur dans les négociations collectives belges. L'Uneb joue un rôle essentiel de relais d'informations auprès de ses membres. Par sa présence et sa représentativité, elle suit l'évolution du secteur, initie de nouvelles réglementations dans divers domaines, soutient la défense du consommateur et organise des formations continues afin d'être en phase avec le niveau de qualification exigé en esthétique. Elle propose également à ses membres un service administratif et juridique.

Les objectifs de l'Uneb visent essentiellement à stimuler la création de nouveaux emplois et au maintien des postes occupés dans les entreprises existantes.

Informations complémentaires :

UNEB – Union Nationale de l'Esthétique et du Bien-être
Rue Marguerite Bervoets, 136
1190 Forest

Contact Presse :

Laurence Wuydens,
Présidente de l'UNEB
0479/44.30.20
presidence@uneb.be